

Supplément au SOP n° 335, février 2009

SAINT PAUL ET SA MISSION DE PRÉDICATEUR

Conférence de Jean-Paul LEVÈBVRE-FILLEAU,
diacre à la paroisse roumaine Saint-André-Sainte-Alexandra,
à Caen (Calvados), prononcée le 3 décembre 2008
à la paroisse Saint-Germain-Saint-Cloud,
à Louveciennes (Yvelines)

**Service orthodoxe
de presse et d'information**
14, rue Victor-Hugo
92400 COURBEVOIE
Tél. 01 43 33 52 48
Fax 01 43 33 86 72

*Abonnements :
Voir en dernière page*

Le SOP informe ses lecteurs sur la vie de l'Église orthodoxe en France et dans le monde, et fournit une réflexion sur l'actualité. Il n'est pas responsable des opinions exprimées dans son bulletin. L'ensemble des textes qu'il publie peuvent être cités avec l'indication de la source : SOP. Par contre, aucun texte ne peut être reproduit, de quelque manière que ce soit, sans l'accord explicite de la rédaction. Placé sous les auspices de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, ce service est assuré par la Fraternité orthodoxe en Europe occidentale.

Document 335.A

SAINT PAUL ET SA MISSION DE PRÉDICATEUR

Le rédacteur du présent exposé s'est efforcé de comprendre comment saint Paul concevait sa mission de prédicateur de l'Évangile, en examinant les Épîtres de l'Apôtre et en cherchant à mettre en évidence, autant que faire se peut, la typologie qui unit, en particulier, ses Épîtres avec certains textes de l'Ancien Testament. Dès lors, s'est imposé un développement en six parties :

- 1°) Un avant-propos : ce qui a pu se passer en amont de la prédication de Paul ;
- 2°) La vocation de saint Paul ;
- 3°) La « certification » de l'enseignement de saint Paul ;
- 4°) La croix du Christ, centralité de la foi de saint Paul ;
- 5°) La façon de saint Paul de prêcher l'Évangile ;
- 6°) Saint Paul, apôtre des nations.

En amont de la prédication, un persécuteur de l'Église

Il convient d'examiner ce qui a pu se passer en amont de la prédication de Paul car celui-ci se présente aussi comme étant un persécuteur de l'Église : « Vous avez entendu parler de mon comportement naguère dans le judaïsme : avec quelle frénésie je persécutais l'Église de Dieu et je cherchais à la détruire ; je faisais des progrès dans le judaïsme, surpassant la plupart de ceux de mon âge et de ma race par mon zèle débordant pour les traditions de mes pères » (Ga, 1,13).

Voilà comment saint Paul évoque son comportement avant la révélation dont il bénéficiera sur le chemin de Damas. Il est important de prendre en compte le fait que Paul ne se présente pas comme quelqu'un de mauvaise vie. Il met en parallèle la persécution contre l'Église de Dieu, pour reprendre ses termes, avec ses progrès dans le judaïsme. Sa persécution de l'Église va de pair, chez lui, avec un progrès et un attachement fort aux valeurs du judaïsme et à ses pères.

Il confirme son attitude de Juif zélé, dans l'Épître aux Philippiens, au chap. 3, v. 4 : « Pourtant, j'ai des raisons d'avoir aussi confiance en moi-même. Si un autre croit pouvoir se confier en lui-même, je le peux davantage, moi, circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, [...] Hébreu fils d'Hébreux ; pour la loi, pharisien ; pour le zèle, persécuteur de l'Église ; pour la justice qu'on trouve dans la loi, devenu irréprochable. »

Paul a donc été un pharisien, persécuteur de l'Église et irréprochable au regard de la loi. Il semble même dire que c'est précisément par attachement aux traditions de ses pères et par respect à la loi de Moïse qu'il en est arrivé à persécuter l'Église.

Saint Paul n'a pas connu le Jésus terrestre. Quand il entend parler de ce « mouvement » qui est en train de se développer au sein du judaïsme, il ne peut

l'accepter. Pourquoi ? Parce qu'un messie, le Messie de Dieu, ne peut pas avoir été crucifié ! L'expression « messie crucifié » est contradictoire. Le messie peut souffrir : il y a des textes d'Isaïe qui évoquent le Serviteur souffrant (Is 53) mais un messie ne peut pas être crucifié. Ce n'est pas possible car un messie ne peut pas être maudit par Dieu, être sous le coup de la malédiction par sa crucifixion. Or, comme Jésus a été crucifié, il est, pour le pharisien Saül, sous le coup de la malédiction. Se réclamer de ce Jésus crucifié, c'est donc remettre en cause la loi de Moïse. C'est la raison pour laquelle saint Paul a d'abord été un persécuteur des chrétiens.

La vocation de saint Paul

Les historiens de l'Église situent la conversion de Paul sur le chemin de Damas, cinq ou six ans après la crucifixion de Jésus. Luc, dans le livre des Actes, chap. 9, évoque sommairement cet événement. Mais trois textes paraissent plus importants que la chronique de Luc, l'un de l'Apôtre, les deux autres de l'Ancien Testament, car ils concernent la vocation de saint Paul à être apôtre du Christ.

Dans l'Épître aux Galates, au chap. 1, saint Paul déclare : « Lorsque Celui qui m'a mis à part depuis le sein de ma mère et m'a appelé par sa grâce, a jugé bon de révéler en moi son Fils afin que je l'annonce parmi les païens, aussitôt, loin de recourir à aucun conseil humain ou de monter à Jérusalem auprès de ceux qui étaient apôtres avant moi, je suis parti pour l'Arabie, puis je suis revenu à Damas » (Ga 1,15-17).

Le verset 15 est particulièrement intéressant pour notre sujet : « Lorsque celui qui m'a mis à part depuis le sein de ma mère et [...] a jugé bon de révéler en moi son Fils [...] ». Révéler est le verbe *apokaluptein*. Il signifie que la révélation est le dévoilement de ce qui est caché. Et, comme Jésus a été l'Envoyé du Père, qu'il a annoncé ce qu'il a entendu du Père, qu'il a accompli sa volonté, Paul, à son tour, dira ce qu'il a entendu du Fils de Dieu et accomplira sa volonté.

« Lorsque Celui qui m'a mis à part depuis le sein de ma mère [...] » est une expression particulière bien connue dans l'Ancien Testament. On la trouve d'abord, au début du livre de Jérémie, au chap.1 : « La parole du Seigneur s'adressa à moi : "Avant de te façonner dans le sein de ta mère, je te connaissais ; avant que tu ne sortes de son ventre, je t'ai consacré ; je fais de toi un prophète pour les nations" » (Jr 1,4-5). Le prophète Jérémie est présenté comme étant le prophète des nations. C'est normal car, pour Israël, il y a d'un côté les Juifs et de l'autre les nations (les païens). Cette expression de « prophète des nations » concerne au premier chef la mission de prédicateur de Paul.

Le deuxième texte de l'Ancien Testament, à mettre en parallèle avec le verset 15 mentionné précédemment, est dans le livre d'Isaïe. Le prophète, au chap. 49, clame : « Écoutez-moi, populations du lointain [les nations païennes], le Seigneur m'a appelé dès le sein maternel » (Is 49,1).

« Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère. » Ce verset paulinien fait donc écho aux prophètes Jérémie et Isaïe et à la vocation du peuple d'Israël. Cela veut dire très clairement que saint Paul relie son action d'apôtre du Christ, non pas seulement à une conversion mais aussi à une vocation, puisqu'il reprend ces deux textes. Dieu l'a d'abord « appelé par sa grâce » (d'où sa vocation) et, au moment de sa conversion, il lui a révélé à ce qui lui était caché.

« Il a jugé bon de révéler à moi son Fils, afin que je l'annonce » (Ga 1,15). L'Apôtre analyse l'événement de Damas comme une vocation en vue d'une mission de

prédication. Il établit un lien direct entre sa conversion et sa mission qui sont imbriquées l'une dans l'autre. L'Épître aux Philippiens (3,5-8) nous éclaire sur ce point : « Circoncis le huitième jour, de la race d'Israël, [...] Hébreu fils d'Hébreux ; pour la loi, pharisien ; pour le zèle, persécuteur de l'Église ; pour la justice qu'on trouve dans la loi, devenu irréprochable. Or toutes ces choses qui étaient pour moi des gains, je les ai considérées comme une perte à cause du Christ. Mais oui, je considère que tout est perte en regard de ce bien suprême qu'est la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. » Il vivait en Juif pieux, jusqu'à ce qu'il subisse, sur le chemin de Damas, un bouleversement des valeurs qui l'animaient, jusqu'à ce qu'il reçoive la Lumière divine.

Paul insiste sur ce bouleversement des valeurs : « ... À cause de lui j'ai tout perdu et je considère tout cela comme une ordure afin de gagner Christ et d'être trouvé en lui, non plus avec une justice à moi, qui vient de la loi, mais avec celle qui vient par la foi au Christ, la justice qui vient de Dieu et s'appuie sur la foi. Il s'agit de le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion à ses souffrances, de devenir semblable à lui dans sa mort, afin de parvenir, s'il est possible, à la résurrection d'entre les morts » (Ph 3,8-11). S'il est question d'une connaissance de Jésus Christ, c'est en fait plus qu'une connaissance ; c'est également une participation à sa mort et à sa résurrection.

La « certification » de l'enseignement de saint Paul

Un autre texte, la Première Épître aux Corinthiens, en son chap. 15, montre que l'Apôtre certifie que le contenu de sa prédication, son enseignement d'apôtre, est conforme au kérygme apostolique : « Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, auquel vous restez attachés, et par lequel vous serez sauvés si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, vous auriez cru en vain. Je vous ai transmis en premier lieu ce que j'avais reçu moi-même : Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures. Il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Ensuite, il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois ; la plupart sont encore vivants et quelques-uns sont morts. Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. En tout dernier lieu, il m'est aussi apparu, à moi l'avorton. Car je suis le plus petit des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais ce que je suis, je le dois à la grâce de Dieu et sa grâce à mon égard n'a pas été vaine » (v.1-10).

Saint Paul inscrit donc son enseignement dans celui des grands témoins de la Résurrection. Il se réfère au kérygme apostolique, le cœur de la foi chrétienne. C'est sa manière de « certifier » la véracité de son enseignement.

En outre, il donne un sens à la mort de Jésus : « Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures » (v. 3). Avec les autres apôtres, il affirme clairement que les événements de la mort et de la résurrection du Christ sont conformes au plan de Dieu car advenus « selon les Écritures ».

Un autre texte, le verset 9 du chap. 10 de l'Épître aux Romains, précise ce qui précède : « Cette parole, c'est la parole de la foi que nous proclamons. Si, de ta bouche, tu confesses que Jésus est Seigneur et si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. » En effet, croire dans son cœur conduit à la justice et confesser le Christ de sa bouche conduit au salut.

Dans la Première Épître aux Corinthiens, il est écrit que le Christ « a été enseveli, qu'il est ressuscité le troisième jour... » Dans l'Épître aux Romains, saint Paul mentionne que « Dieu l'a ressuscité des morts ». Il précise ainsi que c'est Dieu qui agit, qu'il a fait

Jésus, par sa résurrection, Christ et Seigneur. Cette résurrection du Christ est la réponse de Dieu au scandale de la Croix. L'Épître aux Philippiens, en son chap. 2, le montre bien : « [...] Jésus Christ, lui qui est de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant la condition d'esclave, devenant semblable aux hommes, et, reconnu à son aspect comme un homme, il s'humilia plus encore, devenant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix. C'est pourquoi Dieu l'a exalté » (Ph 2,6-9).

Saül le pharisien, avant sa conversion, était incapable de comprendre la croix du Christ qui, à ses yeux et à ceux de ses coreligionnaires, constituait un « scandale ». Qu'est-ce que c'est qu'un scandale ? La réponse apparaît dans la Première Épître aux Corinthiens, dans le chap. 1, v. 22-23 : « les Juifs demandent des signes et les Grecs recherchent la sagesse ; mais nous, nous prêchons un messie [= un Christ] crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens. » Pourquoi est-ce une folie ? Précisément parce que la mort sur la croix, c'est la pire des morts. Les Romains cherchaient par ce supplice la suprême humiliation. Pour un Juif, c'est un scandale, en effet, un messie ne peut pas être crucifié : donc Jésus n'est pas le Messie. Au contraire, il est sous le coup de la malédiction, pensent les Juifs.

On retrouve ce raisonnement de saint Paul dans son Épître aux Galates, chap. 3, v.13 : « Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi, en devenant lui-même malédiction pour nous, puisqu'il est écrit : "Maudit quiconque est pendu au bois" (Dt 21,23). »

La résurrection du Christ montre, au contraire, que Jésus n'est pas sous le coup de la malédiction car elle est la marque, par excellence, de la bénédiction de Dieu, comme va le démontrer saint Paul.

La croix du Christ, centralité de la foi de Paul

Comme Paul a fait l'expérience d'une révélation divine, ce qui était caché à ses yeux lui est dorénavant manifeste. Il emploie souvent ce vocabulaire, par exemple dans l'Épître aux Éphésiens, chap. 1, v. 3-10. Le verset 9 est important : « Il nous a fait connaître le mystère de sa volonté... » Dès lors, la croix du Christ, comprise à la lumière du projet d'amour de Dieu pour l'humanité et à la lumière de la Résurrection, inscrite dans le dessein de Dieu, devient la centralité de la foi de saint Paul. Quelques expressions placées dans ses Épîtres le prouvent. Prenons deux exemples significatifs :

– dans l'Épître aux Galates, chap. 2, v. 19-20 : « Car moi, c'est par la loi que je suis mort à la loi afin de vivre pour Dieu. Avec le Christ, je suis un crucifié ; je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi. Car ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi. »

– plus loin, dans la même Épître (chap. 6, v. 12-17) : « Des gens désireux de se faire remarquer dans l'ordre de la chair, voilà les gens qui vous imposent la circoncision. Leur seul but est de ne pas être persécutés à cause de la croix du Christ ; car, ceux-là mêmes qui se font circoncire n'observent pas la loi : ils veulent néanmoins que vous soyez circoncis, pour avoir, en votre chair, un titre de gloire. Pour moi, non, jamais d'autre titre de gloire que la croix de notre Seigneur Jésus Christ ; par elle [= par la croix du Christ], le monde est crucifié pour moi, comme moi pour le monde. Car ce qui importe, ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision, mais la nouvelle création. Sur ceux qui se conduisent selon cette règle, paix et miséricorde, ainsi que sur l'Israël de Dieu. Dès lors, que

personne ne me cause de tourments ; car moi, je porte en mon corps les marques de Jésus. »

La croix du Christ fut la centralité de la foi de saint Paul. Tout au long de sa mission, elle fut son guide.

Dès sa première épître, la Première Épître aux Corinthiens, Paul annonce sa mission de prédicateur : « Christ ne m'a pas envoyé baptiser, mais annoncer l'Évangile, et sans recourir à la sagesse du discours, pour ne pas réduire à néant la croix du Christ. Le langage de la croix, en effet, est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui sont en train d'être sauvés, pour nous, il est puissance de Dieu. Car il est écrit : "je détruirai la sagesse des sages et j'anéantirai l'intelligence des intelligents" (Is 29,14). Où est le sage ? Où est le docteur de la loi ? Où est le raisonneur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas rendue folle la sagesse du monde ? » (1 Co 1,17-20). Il semble qu'on soit en plein paradoxe : la folie qui devient sagesse et la sagesse qui devient folle... « En effet, puisque le monde, par le moyen de la sagesse, n'a pas connu Dieu dans la sagesse de Dieu, c'est par la folie de la prédication que Dieu a jugé bon de sauver ceux qui croient. Les Juifs demandent des signes [= des miracles] et les Grecs recherchent la sagesse ; mais nous, nous prêchons un messie crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, il est Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes » (1 Co 1,21-25).

Selon l'Apôtre, la croix du Christ renverse les valeurs. Et il poursuit : « [...] il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages aux yeux des hommes, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de gens de bonne famille. Mais ce qui est folie dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre les sages ; ce qui est faible dans le monde, Dieu l'a choisi pour confondre ce qui est fort ; ce qui dans le monde est vil et méprisé, ce qui n'est pas, Dieu l'a choisi pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune créature ne puisse s'enorgueillir devant Dieu. C'est par lui que vous êtes dans le Christ Jésus, qui est devenu pour nous sagesse venant de Dieu, justice, sanctification et délivrance, afin, comme dit l'Écriture, que "celui qui s'enorgueillit, s'enorgueillisse dans le Seigneur" (Jr 9,22-23). Moi-même, quand je suis venu chez vous, frères, ce n'est pas avec le prestige de la parole ou de la sagesse que je suis venu vous annoncer le mystère de Dieu. Car j'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié. Aussi ai-je été devant vous faible, craintif et tout tremblant ; ma parole et ma prédication n'avaient rien des discours persuasifs de la sagesse, mais elles étaient une démonstration faite par la puissance de l'Esprit, afin que votre foi ne soit pas fondée sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu » (1 Co 1,26 – 2,5).

Pour saint Paul, le cœur du message est de proclamer un messie crucifié, mais aussi d'entrer dans le mystère de ce messie crucifié ; il s'agit également d'accueillir la révélation du mystère de Dieu qui se révèle dans la folie de la Croix, la sagesse de Dieu se révélant dans la folie de la Croix et la puissance de Dieu se révélant dans la faiblesse de la Croix.

Le contenu de la prédication de l'Apôtre, avec, en son centre, la croix du Christ, fixe la façon de prêcher l'Évangile.

La façon de saint Paul de prêcher l'Évangile

Il convient d'examiner d'abord la Première Épître aux Thessaloniciens. Sa première partie, qui couvre pratiquement trois chapitres, est une grande action de grâces pour le

succès de l'apostolat de saint Paul auprès des Thessaloniens. Cette action de grâces est particulièrement intéressante. En effet, elle dévoile l'âme d'apôtre, l'âme de pasteur de son rédacteur. Sélectionnons deux passages :

– le chap. 2, v. 1-13, dans lequel Paul se compare à une mère qui nourrit ses enfants (les Thessaloniens) ou à un père qui éduque ;

– le chap. 1, v. 2-10, où il montre qu'il n'est pas un missionnaire isolé, il a des collaborateurs. Ce point est très important pour caractériser sa mission de prédicateur. Cela veut dire qu'il ne connaît pas la solitude apostolique. Il n'est pas un témoin isolé de l'Évangile.

Paul indique encore sa façon d'exposer son Évangile : « Notre annonce de l'Évangile chez vous n'a pas été seulement discours, mais puissance, action de l'Esprit Saint, et merveilleux accomplissement » (1 Th 1,5). Il faut d'abord s'arrêter sur les mots « Notre annonce de l'Évangile ». Cette annonce caractérise bien comment saint Paul conçoit sa mission de prédicateur.

Prenons un autre exemple, le premier verset de l'Épître aux Romains : « Paul, serviteur de Jésus Christ, appelé à être apôtre, mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu. » Il se présente comme étant un serviteur de Jésus Christ, appelé à être apôtre. Qu'est-ce qu'un apôtre ? Étymologiquement, le terme apôtre vient d'un verbe qui veut dire envoyer. C'est un envoyé car il a été « mis à part pour annoncer l'Évangile », tel que déjà précisé supra. Sa mission exclusive est d'annoncer l'Évangile. Il l'affirme à nouveau dans l'adresse de l'Épître aux Galates : « Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus Christ et Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts... » Paul apôtre, est envoyé annoncer l'Évangile.

Qu'est-ce que veut dire le mot évangile ? Ce mot français vient du grec *euaggelion*. Il peut être traduit par « Bonne Nouvelle » ou par « Heureuse Annonce ». Cette dernière traduction englobe la Parole de Dieu et l'acte d'annoncer cette Parole. Or, saint Paul déclare que l'annonce de l'Évangile ne consiste pas seulement à prononcer une parole, à transmettre un message, à agir en parole et en acte. Ce n'est pas suffisant. Cette annonce de l'Évangile doit agir avec « puissance ». Mais de quelle puissance s'agit-il ? L'Apôtre le précise : « Puissance, action de l'Esprit Saint, et merveilleux accomplissement » (1 Th 1,5).

La « puissance de Dieu »

Que veut dire saint Paul dans ce verset 5 ? La Première Épître aux Corinthiens, au chapitre 1, apporte la solution : l'annonce de l'Évangile par Paul n'est pas seulement discours, mais « puissance de Dieu » car cette annonce est « le langage de la croix [du Christ] » (1 Co 1,18). Autrement dit, l'efficacité de la prédication de saint Paul ne s'appuie pas sur des talents d'orateur mais sur la puissance de l'Esprit qui s'exprime par sa bouche.

Saint Paul relie également sa prédication à son comportement d'apôtre : « Et c'est bien ainsi, vous le savez, que cela nous est arrivé chez vous, en votre faveur » (1 Th 1, 5), comment il s'est comporté parmi les Thessaloniens. Dans son esprit, il ne peut y avoir de séparation entre le message qu'il annonce d'une part, et son comportement (sa manière de vivre et d'être apôtre), d'autre part. Son Évangile s'incarne dans son être.

Certains textes permettent de dégager comment se traduit, au plus profond de lui-même, son expérience d'apôtre. Dieu agit en lui – et il le répète dans ses Épîtres –, il est travaillé de l'intérieur par la grâce de Dieu et cela se traduit dans son comportement. « Et

vous, vous nous avez imités, nous et le Seigneur, accueillant la Parole en pleine détresse, avec la joie de l'Esprit Saint : ainsi vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants » (1 Th 1,6-7). Ici, il n'invite pas les Thessaloniens à l'imiter mais il rappelle qu'ils ont été amenés à l'imiter, c'est-à-dire que la Parole qu'il a annoncée, a eu un effet dans le cœur des membres de la communauté chrétienne de Thessalonique qui, à leur tour, ont eu un comportement analogue à celui de l'Apôtre. Cette idée de l'imitation de l'apôtre est essentielle pour un chrétien. La rencontre avec l'apôtre Paul, que chacun d'entre nous fait à travers la lecture de ses Épîtres, devrait conduire d'une certaine façon à devenir aussi ses imitateurs.

« Sans recourir à la sagesse du discours »

Dans la Première Épître aux Corinthiens, saint Paul affirme que « Christ [I'] a envoyé annoncer l'Évangile sans recourir à la sagesse du discours » (1 Co 1,17). Pourquoi dit-il ici qu'il a renoncé à la sagesse du discours (en grec, à la *sophia logou*). Une contrainte s'impose donc à lui dans cette annonce : ne pas recourir à la sagesse du discours. Paul déclare donc ici avoir abandonné la sagesse du discours dans sa mission d'évangélisation, et cela – toujours dans ce même verset 17 – pour une raison précise : « pour ne pas réduire à néant la croix du Christ. »

En quoi l'utilisation de la sagesse du discours réduirait-elle à néant la croix du Christ ? Selon la TOB [Traduction œcuménique de la Bible], « sans recourir à la sagesse du discours » est une expression grecque désignant l'art oratoire, si prisé chez les Grecs : la rhétorique. En effet, il lui a fallu écarter la sagesse du discours pour « ne pas réduire à néant la croix du Christ. Le langage de la croix, en effet, est folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui sont en train d'être sauvés, pour nous, il est puissance de Dieu » (1 Co 1,17-18). Le « sans recourir à la sagesse du discours » indique une manière de prêcher de l'apôtre ou, plus exactement, une manière de prêcher qu'il n'a pas utilisée dans la proclamation de l'Évangile (« recourir à la sagesse du discours »). Ne pas rendre vaine la croix du Christ, telle est la raison de ce choix.

Dans les versets suivants (19-25) du chapitre 1 de la Première Épître aux Corinthiens, l'Apôtre expose, d'une manière paradoxale, les conséquences de la croix du Christ pour la prédication chrétienne (la folie qui est sagesse, la sagesse qui est folie). Ce n'est pas seulement la croix du Christ qui a dévoilé paradoxalement l'étonnante sagesse divine, mais la prédication elle-même, l'acte d'annoncer l'Évangile, qui est folie ; cette prédication est folie et pourtant elle est la source du salut pour les hommes. Pourquoi ? Parce que pour saint Paul, la façon d'annoncer l'Évangile doit être en adéquation parfaite avec son contenu : la croix du Christ ; et si la croix du Christ est folie, la façon de prêcher doit être aussi folie ; mais une folie qui révèle la puissance de Dieu, comme la puissance de Dieu s'est manifestée dans la faiblesse de la croix. Une folie qui révèle aussi la sagesse de Dieu. Autrement dit, la proclamation de la croix du Christ doit se faire d'une manière brute sans aucun artifice de langage ; il est inutile de l'enrober de florilèges.

Dans les versets 26 à 31, chapitre 1 de cette Épître, Paul évoque la constitution sociologique de la communauté de Corinthe : elle ne comptait pas dans ses rangs l'élite de la société. L'Apôtre repère que cette constitution sociologique est aussi une autre conséquence de la croix du Christ : celle-ci manifeste visiblement les choix divins paradoxaux. Ces choix divins sont explicités par les versets 28 et 29 : « Ce qui dans le monde est vil et méprisé, ce qui n'est pas, Dieu l'a choisi pour réduire à rien ce qui est, afin qu'aucune créature ne puisse s'enorgueillir devant Dieu. » Cela interdit la vénération

de personnalités en vertu de leur position sociale ou de leur aptitude intellectuelle et spirituelle.

La manière d'annoncer l'Évangile : les voies *folles* de Dieu

La façon de saint Paul de prêcher l'Évangile repose sur l'humilité. La rhétorique a certes une place très importante dans la culture grecque, mais l'Apôtre ne peut proclamer la mort de Jésus en croix que comme subversion suprême et définitive des valeurs du monde et son langage épouse les voies *folles* de Dieu. Avec et au-delà même de son langage paradoxal, notons comment Paul en vient à subvertir les conventions de la rhétorique de son temps, en faisant précisément l'éloge de ce que d'ordinaire on méprise et rabaisse, à savoir les humiliations, les fragilités, les manques, les insuccès, d'où les paradoxes que Paul met en avant (la sagesse qui est folle, une puissance qui se développe dans la faiblesse...).

Ces paradoxes et certaines exagérations ou amplifications deviennent ainsi essentiels pour exprimer le mystère de la démesure divine en Christ. Dès lors, comme la rhétorique connaît avec saint Paul un bouleversement radical causé par la croix du Christ, il n'est plus possible pour le prédicateur de se mettre en avant, de se glorifier devant les hommes. Il n'est plus possible pour les auditeurs de se laisser séduire par la beauté et la force du discours, car c'est le Christ crucifié qui est l'unique centre d'attraction. Quant aux prédicateurs, ils ne sont que de simples serviteurs du Christ. Il y a donc une inversion des valeurs de la rhétorique.

Les paroles de Paul entraînent encore aujourd'hui des conséquences dans la manière de prêcher l'Évangile. Les prédicateurs ne doivent pas perdre de vue l'essentiel : le contenu annoncé, c'est la révélation de l'amour de Dieu pour les hommes par la croix du Christ. Comme critère de discernement fondamental, ils doivent se poser la question suivante : est-ce que ma manière de faire, pour annoncer l'Évangile, est conforme à ce que je prêche ? À chacun d'entre eux d'y répondre selon sa conscience.

Également, dans la manière d'annoncer l'Évangile, Paul apporte une affirmation importante, tout d'abord, au verset 2 du chapitre 4 de la Deuxième Épître aux Corinthiens : « Nous avons dit non aux procédés secrets et honteux, nous nous conduisons sans fourberie, et nous ne falsifions pas la parole de Dieu ». Ce verset-là n'est pas sans rappeler une autre affirmation de Paul, située dans la Première Épître aux Thessaloniens, particulièrement les versets 3, 5 et 6 du chap. 2 : « C'est que notre prédication ne repose pas sur l'erreur, elle ne s'inspire pas de motifs impurs, elle n'a pas recours à la ruse ». (1 Th 2,3) « C'est ainsi que jamais nous n'avons eu de paroles flatteuses, vous le savez, jamais d'arrière-pensée de profit. Dieu en est témoin, et jamais nous n'avons recherché d'honneurs auprès des hommes, ni chez vous ni chez d'autres » (1 Th 2,5-6). C'est véritablement le souci de la vérité que Paul met en avant. Mais ce souci de la vérité suppose effectivement que le prédicateur n'utilise pas de *techniques* pour réussir à convaincre, qu'il ne cherche pas à ruser pour arriver à convaincre et, en tous cas, qu'il ne recherche pas son propre profit. Il y a, à la fois, chez Paul une affirmation du souci de la vérité et du souci de l'honnêteté. Bien au contraire, « c'est en manifestant la vérité que nous cherchons à gagner la confiance de tous les hommes, en présence de Dieu » (2 Co 4, 2).

Il ne viendrait certainement pas à l'idée d'un prédicateur digne de ce nom, soit de chercher à tromper les gens, soit de tirer un profit financier ou matériel de l'annonce de l'Évangile. Il n'empêche qu'il est parfois conseillé de vérifier les motivations profondes qui

animent certains prédicateurs dans l'annonce de l'Évangile. [...] Paul déclare qu'il peut y avoir une façon de faire qui consiste à se mettre en avant et à ne plus être au service du message. Et il prévient : Attention ! « Ce n'est pas nous-mêmes que nous annonçons, mais Jésus Christ Seigneur que nous proclamons » (2 Co 4,5). C'est en manifestant la vérité qu'il faut chercher, en présence de Dieu, à gagner la confiance de tous les hommes. Donc, saint Paul invite chaque prédicateur à l'autocritique, à toujours vérifier ce qui l'anime en profondeur. Et Paul d'énoncer en ce qui le concerne : « Quant à nous-mêmes, nous nous proclamons vos serviteurs à cause de Jésus. Car le Dieu qui a dit : "Que la lumière brille au milieu des ténèbres" (Gn 1,3 ; Is 9,1), c'est lui-même qui a brillé dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire qui rayonne sur le visage du Christ » (2 Co 4,5-6). En fait, il dit que la lumière ne vient pas de l'homme mais de Dieu. C'est Dieu qui agit seul ; cela suppose de faire cette expérience de l'ouverture à la grâce de Dieu, à l'amour de Dieu : cette expérience spirituelle anime l'Apôtre. En effet, lorsque saint Paul écrit que « c'est [Dieu] lui-même qui a brillé dans nos cœurs pour resplendir la connaissance de sa gloire qui rayonne sur le visage du Christ » (2 Co 4,6), c'est véritablement l'expérience d'être habité par cette présence.

L'Apôtre a d'autres expressions pour affirmer cette présence divine en lui-même : « Avec le Christ, je suis un crucifié ; je vis mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2,19-20). Cette lumière de Dieu, cette présence divine, « ce trésor, nous le portons dans des vases d'argile » (2 Co 4,7), c'est-à-dire dans quelque chose d'extrêmement fragile. Il établit un rapport entre la gloire, la puissance de Dieu et la fragilité de l'Apôtre. Mais il ajoute : « pour que cette incomparable puissance soit de Dieu et non de nous » (2 Co 4,7).

« Pressés de toute part, nous ne sommes pas écrasés »

Ces versets sont à mettre en rapport avec le chapitre 2, v. 1 à 5, de la Première Épître aux Corinthiens : « Moi-même, quand je suis venu chez vous, frères, ce n'est pas avec le prestige de la parole ou de la sagesse que je suis venu vous annoncer le mystère de Dieu. Car j'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié. Aussi ai-je été devant vous faible et tout tremblant : ma parole et ma prédication n'avaient rien des discours persuasifs de la sagesse, mais elles étaient une démonstration faite par la puissance de l'Esprit, afin que votre foi ne soit pas fondée sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu » (1 Co 2,1-5). Le rayonnement ne dépend donc pas de l'Apôtre. Il invite le prédicateur à l'humilité. Ce rayonnement de l'Évangile, c'est le rayonnement du Christ, il ne dépend pas des prédicateurs, c'est l'œuvre de Dieu. Et cela, l'Apôtre le vit, l'expérimente d'une façon concrète, en sa chair, en sa personne, comme l'atteste le verset 8 du chapitre 4 de la Deuxième Épître aux Corinthiens : « Pressés de toute part, nous ne sommes pas écrasés ; dans des impasses, mais nous arrivons à passer ».

C'est l'expérience de l'épreuve, de l'incompréhension, le fait que l'Apôtre rencontre souvent un public malveillant, des gens qui éprouvent une hostilité, une haine à son égard ; et pourtant, ce signe de fragilité de son côté, n'est pas un obstacle définitif car « pressés de toute part, dit-il, nous ne sommes pas écrasés ; dans des impasses, nous arrivons à passer », c'est-à-dire que tous ces obstacles qu'il doit traverser, toutes les oppositions, toutes les formes d'hostilité qu'il rencontre, ce n'est pas quelque chose qui empêche de manière définitive la Bonne Nouvelle de se répandre. Mais, dans cette expérience, « sans cesse, nous portons dans notre corps l'agonie de Jésus afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée dans notre corps » (2 Co 4,10). Ce verset indique,

finalement, que l'épreuve et l'hostilité rencontrées unissent l'Apôtre à la croix du Christ. Il l'expérimente en son corps. Il est associé au Christ et il éprouve en sa chair ce que le Christ a éprouvé, mais « afin que la vie de Jésus soit, elle aussi, manifestée ». « Toujours, en effet, nous les vivants, nous sommes livrés à la mort à cause de Jésus afin que la vie de Jésus soit elle aussi manifestée dans notre existence mortelle » (2 Co 4,11). Finalement, ce que saint Paul enseigne là, Jésus l'a dit d'une autre manière : « Celui qui ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite ne peut pas être mon disciple » (Lc 14,27).

Toujours dans la Deuxième Épître aux Corinthiens, au chapitre 11, Paul défend son ministère en étant contraint de procéder à son propre éloge, mais avec beaucoup de subtilités et d'ironie : « Je le répète, que l'on ne pense pas que je sois fou, que je puisse moi aussi me vanter un peu » (2 Co 11,16) . Alors, saint Paul va se « vanter un peu ». « Ce que je vais dire, je ne le dis pas selon le Seigneur, mais comme en pleine folie, dans mon assurance d'avoir de quoi me vanter » (2 Co 11,17). Pour préciser le contexte, il est en train de polémiquer avec des gens qui, dans la communauté, doivent se vanter de leur mérite. Alors, il leur dit que si certains d'entre eux ont cette folie de la vantardise, lui aussi s'autorise à devenir quelques instants un peu fou et de se vanter à son tour. « Puisque beaucoup se vantent de leurs avantages humains, moi aussi je me vanterai. Volontiers vous supportez les gens qui perdent la raison, vous si raisonnables » (2 Co 11,18-19).

Se vanter, pour saint Paul, c'est perdre la raison. « Vous supportez qu'on vous asservisse, qu'on vous dévore, qu'on vous dépouille, qu'on le prenne de haut, qu'on vous frappe au visage, je le dis à notre honte, comme si nous nous sommes montrés faibles. Ce qu'on ose dire – je parle comme un fou – je l'ose moi aussi. Ils sont Hébreux ? moi aussi ! Israélites ? moi aussi ! de la descendance d'Abraham ? moi aussi ! Ministres du Christ ? – je vais dire une folie – moi bien plus ! Dans les fatigues – bien davantage, dans les prisons – bien davantage, sous les coups – infiniment plus, dans les dangers de mort – bien des fois ! Des Juifs, j'ai reçu cinq fois les trente-neuf coups, trois fois j'ai été flagellé, une fois lapidé, trois fois j'ai fait naufrage, j'ai passé un jour et une nuit dans l'abîme ! Voyages à pied, souvent, dangers des fleuves, dangers des brigands, dangers de mes compatriotes, dangers des païens, dangers de la ville, dangers du désert, dangers de la mer, dangers des faux frères ! Fatigues et peine, veilles souvent ; faim et soif, jeûne souvent ; froid et dénuement ; sans compter tout le reste, ma préoccupation quotidienne, le souci de toutes les Églises. Qui est faible, que je ne sois faible ? Qui tombe, que cela ne me brûle ? S'il faut s'enorgueillir, je mettrai mon orgueil dans ma faiblesse. Dieu, le Père du Seigneur Jésus, qui est béni pour l'éternité, sait que je ne mens pas. À Damas, l'ethnarque du roi Arétas faisait garder la ville pour m'arrêter. Mais par une fenêtre, on me fit descendre dans une corbeille le long de la muraille, et j'échappai à ses mains » (2 Co 11,20-33). Le ministère de Paul n'était pas un ministère facile... Il raconte bien ses souffrances.

**« Ma grâce te suffit ;
ma puissance s'accomplit dans la faiblesse »**

Et il poursuit son propos dans le chapitre 12 : « Il faut s'enorgueillir ? C'est bien inutile ! Pourtant j'en viendrai aux visions et révélations du Seigneur. Je connais un homme en Christ qui, voici quatorze ans – était-ce dans son corps ? je ne sais, était-ce hors de son corps ? je ne sais, Dieu le sait –, cet homme-là fut enlevé jusqu'au troisième ciel. Et je sais que cet homme – était-ce dans son corps ? était-ce sans son corps ? je ne sais, Dieu le sait –, cet homme fut enlevé jusqu'au paradis et entendit des paroles

inexprimables qu'il n'est pas permis à l'homme de redire. Pour cet homme-là, je m'enorgueillirai, mais pour moi, je ne mettrai mon orgueil que dans mes faiblesses » (2 Co 12,1-5).

Saint Paul tente de faire saisir aux Corinthiens, tout en disant qu'il ne se vante pas, qu'il a été bénéficiaire d'expériences spirituelles particulières et privilégiées. S'il y en a parmi eux qui se vantent d'avoir vécu de grandes expériences spirituelles, lui aussi peut en dire autant. Il l'exprime en jouant encore sur les paradoxes : « Pour cet homme-là, je m'enorgueillirai, mais pour moi, je ne mettrai mon orgueil que dans mes faiblesses » (v.5). Il pourrait tirer orgueil de cette expérience mais il ne le veut pas car, pour lui, ce qui compte, ce sont ses faiblesses. « Ah ! si je voulais m'enorgueillir, je ne serais pas fou, je ne dirais que la vérité ; mais je m'abstiens, pour qu'on n'ait pas sur mon compte une opinion supérieure à ce qu'on voit de moi, ou à ce qu'on m'entend dire. Et parce que ces révélations étaient extraordinaires, pour m'éviter tout orgueil, il a été mis une écharde dans ma chair, un ange de Satan chargé de me frapper, pour m'éviter tout orgueil. À ce sujet, par trois fois, j'ai prié le Seigneur de l'écarter de moi. Mais il m'a déclaré : "Ma grâce te suffit ; ma puissance s'accomplit (donne toute sa mesure) dans la faiblesse" » (2 Co 12,6-9).

Saint Paul indique qu'il a bénéficié d'une expérience ou d'expériences mystiques et qu'il aurait de quoi se vanter. Mais du fait du caractère extraordinaire de ces révélations, précise-t-il dans le verset 7 du même chapitre, « pour m'éviter tout orgueil, il a été mis une écharde dans ma chair ». Paul ne veut pas être plus précis sur ce dernier point (Il y a de très nombreuses interprétations de *l'écharde*). C'est en fait quelque chose qui l'empêche de tirer orgueil de ces révélations extraordinaires. Il ajoute cependant qu'« à ce sujet, par trois fois, j'ai prié le Seigneur de l'écarter de moi. Mais il m'a déclaré : "Ma grâce te suffit ; ma puissance s'accomplit (donne toute sa mesure) dans la faiblesse" » (v. 8 et 9).

Il est nécessaire de bien mesurer cette affirmation du Seigneur : « ma puissance s'accomplit (donne toute sa mesure) dans la faiblesse ». Pourquoi ? On ne peut la comprendre qu'en référence à la croix du Christ parce que la puissance de Dieu a donné toute sa mesure dans la croix du Christ. Paul l'avait déjà dit dans sa Première Épître aux Corinthiens.

« Aussi mettrai-je mon orgueil bien plutôt dans mes faiblesses, afin que repose sur moi la puissance du Christ » (2 Co 12,9). Paul met son orgueil dans les faiblesses afin que la puissance du Christ demeure en lui. Donc « Je [Paul] me complais dans les faiblesses, les insultes, les persécutions, et les angoisses pour Christ ! Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort » (2 Co 12,10). Là encore, c'est la croix du Christ qui éclaire tout.

À la lecture de ces textes, on réalise que les conséquences de la croix du Christ ont configuré (ou formaté) saint Paul au Christ. C'est fondamental pour l'Apôtre. C'est aussi fondamental pour les chrétiens d'aujourd'hui : s'ils ne font pas cette expérience-là, si les prédicateurs annoncent l'Évangile sans expérience spirituelle, ce n'est pas l'Évangile qu'ils annonceront ; ils feront de la propagande. Prêcher l'Évangile ne peut se faire d'une manière extérieure à soi-même. Le prédicateur doit vivre en lui ce qu'il annonce. L'Apôtre invite tous les chrétiens à cette profondeur afin d'être d'authentiques témoins du Christ.

Paul, apôtre des nations

L'Épître aux Galates relate que « lorsque Celui qui m'a mis à part depuis le sein de ma mère et m'a appelé par sa grâce a jugé bon de révéler en moi son Fils afin que je l'annonce parmi les païens, aussitôt, loin de recourir à aucun conseil humain ou de monter à Jérusalem auprès de ceux qui étaient apôtres avant moi, je suis parti pour l'Arabie, puis je suis revenu à Damas » (Ga 1,15-17). « Ensuite, au bout de quatorze ans, je suis monté de nouveau à Jérusalem avec Barnabé ; j'emmenai aussi Tite avec moi. Or, j'y montai à la suite d'une révélation et je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les païens ; je l'exposai aussi dans un entretien particulier aux personnes les plus considérées, de peur de courir ou d'avoir couru en vain » (Ga 2,1 – 2). En clair, Dieu qui l'a mis à part « depuis le sein de sa mère », lui a révélé son Fils afin qu'il l'annonce aux païens, c'est-à-dire aux nations – Paul est l'Apôtre des nations. Dès lors, la croix du Christ, comprise dans la lumière de la Résurrection et de l'expérience du chemin de Damas, détermine sa mission et, en particulier, celle auprès des nations. Saint Paul est, en fait, l'instrument que Dieu s'est choisi car il était écrit dans le psaume 2, v. 7-8 : « Le Seigneur m'a dit : "Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré. Demande, et je te donnerai les nations en héritage, pour domaine, les extrémités de la terre" » (trad. des Septante).

Alors, pourquoi certains considèrent-ils que c'est à la suite de circonstances particulières, notamment parce que Paul n'a pas été écouté par ses coreligionnaires et qu'il a rencontré un certain succès auprès des païens, qu'il s'est imposé comme l'Apôtre des nations ? Les versets 15 et 16 du chapitre 1 de l'Épître aux Galates battent en brèche cette opinion. En effet, ils attestent un lien étroit entre, d'abord, la révélation à Saül du Fils de Dieu et, ensuite, l'annonce par saint Paul du Fils de Dieu aux nations. Donc, le fait de prêcher l'Évangile aux païens, aux nations, n'est pas une question de circonstances historiques.

Comment se fait-il que la loi se trouve relativisée ?

Autre question qu'il est possible de se poser : comment se fait-il que la loi se trouve relativisée par la croix du Christ ? Pourtant, cette loi est bonne car elle a été donnée par Dieu. Est-ce que cela signifierait que Dieu a changé de plan au cours de l'histoire de l'humanité ? Comment se fait-il que la croix du Christ relativise la loi aux yeux de Paul ? D'un autre côté, comme le dit saint Paul au chapitre 15 de la Première Épître aux Corinthiens : « Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures. Il est apparu à Céphas [Pierre], puis aux Douze » (1 Co 15,3-5). Il y a bien eu un accomplissement de l'Écriture. Or, qu'est-ce l'Écriture, sinon le contenu des promesses divines ?

En fait, la croix du Christ n'est pas en rupture avec les Écritures puisqu'elle est accomplissement. Pourquoi saint Paul va-t-il instituer une sorte de rupture ? De fait, certains – les judéo-chrétiens – lui manifestèrent leur hostilité. Mais, pour l'Apôtre, tout repose sur une tension entre, d'une part, la centralité du kérygme de la croix du Christ et, d'autre part, l'affirmation de la fidélité de Dieu à ses promesses. Mais comment peut-on dire que Dieu est fidèle si la croix du Christ semble changer les règles du jeu ? Alors, saint Paul s'appuie sur un concept biblique important, celui du « mystère de la foi ».

Pour aborder, premièrement, ce concept de mystère, il est judicieux de scruter les versets 6 à 14 du chapitre 3 de l'Épître aux Galates : « Puisque "Abraham eut foi en Dieu

et que cela lui fut compté comme justice” (Gn 15,6), comprenez-le donc : ce sont les croyants qui sont fils d’Abraham. D’ailleurs, l’Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé d’avance à Abraham cette bonne nouvelle : “Toutes les nations seront bénies en toi” (Gn 12,3). Ainsi donc, ceux qui sont croyants sont bénis avec Abraham, le croyant. Car les pratiquants de la loi sont tous sous le coup de la malédiction, puisqu’il est écrit : “Maudit soit quiconque ne persévère pas dans l’accomplissement de tout ce qui est écrit dans le livre de la loi” (Dt 27,26). Il est d’ailleurs évident que, par la loi, nul n’est justifié devant Dieu, puisque “celui qui est juste par la foi vivra” (Ha 2,4). Or le régime de la loi ne procède pas de la foi ; pour elle, “celui qui accomplira les prescriptions de cette loi en vivra” (Lv 18,5). Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi, en devenant lui-même malédiction pour nous, puisqu’il est écrit : “Maudit quiconque est pendu au bois” (Dt 21,23). Cela pour que la bénédiction d’Abraham parvienne aux païens en Jésus Christ, et qu’ainsi nous recevions, par la foi, l’Esprit, objet de la promesse » (Ga 3,6-14).

La loi n’est pas mauvaise, mais limitée

Dès lors, saint Paul reconnaît que la loi n’est pas mauvaise, mais qu’elle a atteint une certaine limite. Cette limite de la loi est la suivante : l’homme n’est pas en capacité de pratiquer pleinement la loi car « les pratiquants de la loi sont sous le coup de la malédiction » (Ga 3,10) ; cela signifie que les pratiquants de la loi font l’expérience de l’incapacité de la pratiquer pleinement ; c’est l’expérience du péché. Nul ne peut être juste devant Dieu (Ga 3,11). Le juste, c’est celui qui accomplit pleinement la loi. Nul ne peut être justifié devant Dieu à cause du péché. L’Apôtre le rappelle dans son Épître aux Romains, en particulier au chapitre 7. La loi n’est pas mauvaise mais il y a le péché qui vient tout corrompre.

Donc, qu’en est-il depuis l’avènement du Christ ? « Christ a payé pour nous libérer de la malédiction de la loi » (Ga 3,13), parce que, comme le précise saint Paul, celui qui est crucifié, pendu au bois, est sous le coup de la malédiction. Le Christ lui-même semblait sous le coup de la malédiction. Mais voilà que la résurrection du Christ démontre, contrairement aux apparences, que le Christ n’est pas sous le coup de la malédiction : la réponse de Dieu est de proclamer, au contraire, que le Christ est béni de Dieu. En quelque sorte, il y avait une incapacité pour la loi de justifier pleinement l’homme à cause du péché. L’homme n’est pas capable d’être juste devant Dieu. Et voilà que la croix du Christ révèle que ce qui en apparence était malédiction, peut devenir bénédiction.

La loi n’est pas mauvaise mais limitée, assure saint Paul, dans son Épître aux Romains, en son chapitre 3 : « Maintenant, indépendamment de la loi, la justice de Dieu a été manifestée ; la loi et les prophètes lui rendent témoignage » (Rm 3,21). La loi rendait maudit le Christ sur le bois de la croix. Or, la Résurrection montre le contraire. Donc, la loi est relativisée par Paul, ce qui lui permet de préciser que « la justice de Dieu a été manifestée ». Il va même plus loin puisque la loi elle-même et les prophètes lui rendent témoignage . « C’est la justice de Dieu par la foi en Jésus Christ pour tous ceux qui croient, car il n’y a pas de différence : tous ont péché, sont privés de la gloire de Dieu, mais sont gratuitement justifiés par sa grâce, en vertu de la délivrance accomplie en Jésus Christ » (Rm 3,22-24). « Tous sont justifiés », c’est-à-dire rendus justes mais de manière gratuite, indépendamment de la loi. Donc la Torah se trouve bien relativisée.

Mais comment peut-on avancer qu’ « indépendamment de la loi, la justice de Dieu a été manifestée ; la loi [elle-même] et les prophètes lui rendent témoignage » ? Comment

peut-on certifier que les Écritures lui rendent témoignage ? Comment peut-on divulguer que la relativisation de la loi par rapport à la croix du Christ est déjà inscrite dans l'Écriture ? Il ressort que cela n'est pas explicitement inscrit. Pourtant, saint Paul dit qu'indépendamment de la loi, la justice de Dieu est manifestée ; tous ont péché – Comme pécheurs, ils sont donc sous le coup d'une condamnation – mais la justice de Dieu se manifeste en justifiant gratuitement – il rend juste – en vertu de la délivrance accomplie par le Christ, par la croix du Christ.

Le mystère de la foi

Deuxièmement, pourquoi Paul emploie-t-il le terme de « mystère » (Ep 3,3) ? Ce mot « mystère » vient du livre de Daniel, dans son chapitre 2 : « Que le nom de Dieu soit béni, depuis toujours et à jamais ! Car la sagesse et la puissance lui appartiennent. C'est lui qui fait alterner les temps et les moments ; il renverse les rois et élève les rois ; il donne la sagesse aux sages, et la connaissance à ceux qui savent discerner. C'est lui qui révèle les choses profondes et occultes ; il connaît ce qu'il y a dans les ténèbres, et avec lui demeure la lumière » (Dn 2,20-22). « Daniel répondit en présence du roi et dit : "Le mystère dont le roi s'enquiert, ni sages, ni conjureurs, ni magiciens, ni devins ne peuvent l'exposer au roi. Mais il y a un Dieu dans le ciel qui révèle les mystères [...] et le révélateur des mystères t'a fait connaître ce qui adviendra" » (Dn 2,28-29).

La révélation des mystères consiste à montrer des choses cachées, qui n'étaient donc pas encore visibles. Alors, en utilisant le terme de mystère pour parler du mystère de la foi, saint Paul veut fait comprendre à ses lecteurs que tout n'est pas exprimé clairement dans l'Écriture. Par contre, il est annoncé que Dieu révèle ou va dévoiler des choses cachées. Donc, s'il y a des choses qui ne sont pas en conformité apparente avec l'Écriture, si la croix du Christ n'est pas directement annoncée dans l'Écriture, il est publié qu'il y a un Dieu qui va révéler des mystères (cf. Dn 2,28). Que le mystère de la Croix soit annoncé maintenant, c'est donc normal puisqu'il est écrit qu'il y a un Dieu qui révèle les mystères. C'est la raison pour laquelle saint Paul use volontiers de cette expression : « le mystère de la Croix », d'autant qu'il déclare avoir eu connaissance, par révélation, c'est-à-dire sur le chemin de Damas, de ce mystère.

Dès lors, saint Paul estime que par le mystère de la croix du Christ, maintenant révélé, la loi se trouve *de facto* relativisée, qu'elle ne rend pas juste devant Dieu. Donc, grâce à la croix du Christ, il n'est pas nécessaire d'imposer les principes de la loi aux baptisés issus des nations païennes. À l'inverse, obliger les nations païennes à pratiquer la loi, c'est réduire la force de la croix du Christ et mettre en péril celle-ci. Alors, comment saint Paul voit-il le rapport entre Juifs et non-Juifs dans cette perspective-là ? Deux textes concernent ce rapport : le chapitre 3 de l'Épître aux Éphésiens et le chapitre 11 de celle aux Romains.

Dans l'Épître aux Éphésiens, au chapitre 3, Paul précise : « Moi, le prisonnier de Jésus Christ pour vous, les païens... si du moins vous avez appris la grâce que Dieu, pour réaliser son plan, m'a accordée à votre intention, [...] par révélation, j'ai eu connaissance du mystère, tel que je l'ai esquissé rapidement. Vous pouvez constater, en me lisant, quelle intelligence j'ai du mystère du Christ. Ce mystère, Dieu ne l'a pas fait connaître aux hommes des générations passées, comme il vient de le révéler maintenant par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes » (Ep 3,1-5). Ce mystère est révélé seulement maintenant et c'est conforme à l'Écriture car il est dit dans l'Écriture que c'est Dieu qui révèle ce mystère. Voilà le mystère : « les païens sont admis au même héritage, membres du même corps, associés à la même promesse, en Jésus Christ, par le moyen

de l'Évangile » (Ep 3,6). Par le moyen de l'Évangile, les païens sont associés au même héritage et sont co-incorporés, associés à la même promesse en Jésus Christ, associés à la même promesse que le peuple d'Israël.

Les nations et Israël, membres d'un même corps

La croix du Christ autorise aussi d'associer les nations à la mission du peuple d'Israël, de les admettre au même héritage, d'être membres du même Corps ; saint Paul rappelle qu'il « en a été fait ministre par le don de la grâce que Dieu [lui] a accordée en déployant sa puissance [...]. J'ai reçu cette grâce d'annoncer aux païens l'impénétrable richesse du Christ et de mettre en lumière comment Dieu réalise le mystère tenu caché depuis toujours en lui, le créateur de l'univers » (Ep 3,7-9). Mais, attention ! il n'y a pas d'idée de substitution. Ce n'est pas le remplacement d'un Israël par un autre. Il est vrai que l'Église, parfois, est présentée comme le nouvel Israël qui remplace l'ancien Israël. L'Apôtre n'emploie jamais le terme de nouvel Israël à propos de l'Église. L'Église, c'est Israël et les nations qui sont associés ou du moins, les nations qui sont associées à la grâce qui avait été faite à Israël. C'est la conception de saint Paul.

D'ailleurs, dans son Épître aux Romains, au chapitre 11, il indique bien que Dieu n'a pas rejeté son peuple Israël, même si une grande majorité des Juifs n'a pas accédé à la foi chrétienne : « Je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne vous preniez pour des sages : l'endurcissement [il s'agit du refus de la foi chrétienne] d'une partie d'Israël durera jusqu'à ce que soit entré l'ensemble des païens. Et ainsi tout Israël sera sauvé, comme il est écrit : "De Sion viendra le libérateur, il écartera de Jacob les impiétés. Et voilà quelle sera mon alliance avec eux, quand j'enlèverai leurs péchés" (Is 59,20-21). Par rapport à l'Évangile, les voilà ennemis, et c'est en votre faveur ; mais du point de vue de l'élection, ils sont aimés (Dt 4,37), et c'est à cause des pères. Car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables (cf. Nb 23,19). Jadis, en effet, vous avez désobéi à Dieu et maintenant, par suite de leur désobéissance, il vous a été fait miséricorde ; de même eux aussi ont désobéi maintenant, par suite de la miséricorde exercée envers vous, afin qu'ils soient maintenant eux aussi objet de la miséricorde. Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire à tous miséricorde » (Rm 11,25-32). Paul rappelle que le rejet de Jésus par les Juifs durera jusqu'à ce que soit entré dans l'Église l'ensemble des païens. Pour lui, ce n'est pas un non définitif. En tout cas, le dernier mot, c'est qu'Israël sera sauvé. Belle perspective de la part de saint Paul.

La croix du Christ a donc ouvert le salut aux nations, ce qui ne signifie pas que le peuple d'Israël a perdu sa vocation car Dieu est toujours fidèle à ses promesses qui sont irrévocables. Dans l'esprit de saint Paul, cette ouverture du salut aux nations ne signifie pas que Dieu a changé de plan et qu'il a abandonné le peuple élu. Le fait que saint Paul se soit tourné vers les païens, vers les nations, n'est donc pas une question de circonstances. Pour lui, c'est une conséquence directe de la croix du Christ.

Les Épîtres de saint Paul ne sont pas toujours faciles à comprendre. La Deuxième Épître de Pierre, elle-même, au chapitre 3, l'affirme : « C'est pourquoi, mes amis, dans cette attente, faites effort pour qu'il [le Seigneur] vous trouve dans la paix, nets et irréprochables. Et dites-vous bien que la longue patience du Seigneur, c'est votre salut ! C'est dans ce sens que Paul, notre frère et ami, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée. C'est aussi ce qu'il dit dans toutes les lettres où il traite de ces sujets : il s'y

trouve des passages difficiles dont les gens ignares et sans formation tordent le sens, comme ils le font aussi des autres Écritures pour leur perdition. Eh bien, mes amis, vous voilà prévenus : tenez-vous sur vos gardes, ne vous laissez pas entraîner par les impies qui s'égareront et ne vous laissez pas arracher à votre assurance ! Mais croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. À lui la gloire dès maintenant et jusqu'au jour de l'éternité. Amen » (2 P 3,14-18).

Cependant, l'auteur de cette épître, dans sa conclusion, implicitement, loue la richesse de la prédication de Paul. Lire les Épîtres de saint Paul ne peut laisser indemne.

(Certains intertitres sont de la rédaction du SOP.)

Directeur de la publication : père Michel EVDOKIMOV

Rédaction et réalisation : Jean TCHÉKAN et
Serge TCHÉKAN

Abonnement annuel

	SOP mensuel	SOP + Suppléments
France + DOM	40,00 €	72,00 €
Europe + TOM	44,00 €	88,00 €
Autres pays	52,00 €	99,00 €

Commission paritaire : 1111 G 80948
ISSN 0338-2478

Tiré par nos soins

C.C.P.: 21 016 76 L Paris
Tarifs PAR AVION sur demande
